

Commune de



**Lagardelle sur Lèze**

**Commune de Lagardelle-sur-Lèze  
Mairie**

3 rue du château du Vignaou

31870 Lagardelle-sur-Lèze

Tél : 05.62.11.59.80

Courriel : [accueil@lagardellesurleze.fr](mailto:accueil@lagardellesurleze.fr)

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET DE SERVICES**

**FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS POUR LA  
RESTAURATION SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE EN  
LIAISON FROIDE**

**Règlement de consultation**

*La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée conformément aux articles  
L. 2123-8 et R. 2123-1 à R. 2123-8 du nouveau code de la commande publique.*

**Date et heure limites de remise des offres : Vendredi 3 juillet 2026 à 12 heures**

## ARTICLE 1. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

### 1 - 1 - Objet du marché

La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison des repas pour la restauration scolaire et extrascolaire, en liaison froide, à destination des élèves des niveaux maternelle et élémentaire, ainsi que pour les animateurs et agents communaux de service. La prestation souhaitée comprend aussi la formation du personnel à l'hygiène alimentaire, au service des repas et à la bonne utilisation du matériel.

### 1 - 2 - Etendue de la consultation

Le présent marché en procédure adaptée ouverte relève des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123 à R.2123-8 du code de la commande publique.

La consultation porte sur un lot unique.

La commune se réserve le droit de négocier équitablement avec les trois (3) candidats ayant présenté la meilleure offre.

A titre indicatif et sachant que la Commune ne peut s'engager sur un nombre ferme de repas, le nombre total de repas commandés en **2025** s'élevait à **55.702 unités**, selon la répartition suivante :

PERIODE SCOLAIRE		MERCREDIS ET VACANCES		TOTAL
Maternelle	Élémentaire/Adulte	Maternelle	Élémentaire/Adulte	<b>55.702</b>
16.089	29.220	4.223	6.170	
<b>45.309</b>		<b>10.393</b>		

### 1 - 3 - Variantes et options

Les variantes sont autorisées, sous réserve de répondre au marché de base.

**Le chiffrage d'une option est demandé pour des repas avec 2 composantes bio sur 5.** D'autres options peuvent être proposées par les soumissionnaires.

Le prix des variantes et des options sera détaillé dans l'offre du candidat.

### 1 - 4 - Nomenclature CPV

CPV principal : 55511000-5                      Services de cantine

## ARTICLE 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

### 2 - 1 - Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée initiale **d'un (1) an**, à compter de l'émission du premier bon de commande. Il pourra être reconduit, de façon tacite, pour **quatre (4) fois un an**, soit une durée totale de **cinq (5) ans**.

En cas de non-reconduction, l'acheteur public dispose d'un délai de **trois (3) mois**, avant l'expiration de la date anniversaire, pour notifier sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception, au titulaire du marché. La décision de non-reconduction ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité.

### 2 - 2 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de remise des offres.

### 2 - 3 - Mode de règlement du marché

Le paiement des sommes dues est effectué par mandat administratif, dans un délai global maximum de trente (30) jours à compter de la date de réception de la facture. Le retard dans le délai de paiement ouvre de plein droit le bénéficiaire d'intérêt moratoire, conformément à l'article R2192-32 du code de la commande publique.

Le taux des intérêts moratoires correspond au directeur semestriel (taux de refinancement ou Refi) de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1<sup>er</sup> jour du semestre au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points de pourcentage.

Tiers payeur :           Service de Gestion Comptable de Muret  
159 avenue Jacques Douzans – CS 20203  
31605 MURET Cédex  
05.62.23.13.30  
[sgc.muret@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.muret@dgfip.finances.gouv.fr)

## ARTICLE 3. COMPOSANTES DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) regroupe les

- ❖ Le règlement de consultation ;
- ❖ L'acte d'engagement et son annexe (BPU) ;
- ❖ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- ❖ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;

Le DCE est téléchargeable sur le site :

<https://marchesonline.achatpublic.com>

Ou via le lien figurant sur le site internet de la commune :

<https://www.lagardellesurleze.fr>

## **ARTICLE 4. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Les offres sont entièrement rédigées en langue française et en monnaie euro.

Il est demandé aux candidats de produire les documents suivants :

### **4 - 1 - Pièces administratives**

Situation propre des opérateurs économiques :

- Lettre de candidature - marchés publics - DC1 à jour et entièrement complété
- Déclaration du candidat individuel – marchés publics – DC2 à jour et entièrement complété

Capacité économique et financière (selon l'arrêté du 22/03/2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics) :

- Déclaration indiquant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité, faisant l'objet de la consultation, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise, ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure de la disponibilité de ces informations.
- Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents
- Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois (3) dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Capacité technique (selon l'arrêté du 22/03/2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics) :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat
- Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de la prestation
- Présentation d'une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois (3) dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé et, notamment, références de la cuisine centrale de production sur les trois (3) dernières années.

#### **4 - 2 - Pièces du marché**

- L'acte d'engagement rempli, daté et signé, accompagné d'un RIB
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) joint en annexe du CCAP complété, daté par le candidat
- Un mémoire technique synthétique permettant de mettre en valeur les éléments à prendre en considération, dans le cadre de l'analyse des offres, au regard du cahier des charges et des critères de sélection.

#### **4 - 3 - Pièces à fournir au stade de l'attribution du marché**

- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- L'état annuel des certificats reçus (NOTI2) de la situation du candidat au 31 décembre 2025

Ces documents sont à fournir dans les cinq (5) jours suivant la signature de l'acte d'engagement.

### **ARTICLE 5. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

- |  |             |
|--|-------------|
| ➤ <b>Valeur technique de l'offre</b>   | <b>60 %</b> |
| ○ Qualités réglementaires, nutritionnelles, gustatives et diversité des menus  | 35 %        |
| ○ Assistance technique et suivi de prestation : commande, livraison, suivie des normes HACCP, plan de formation et intervention auprès du personnel communal, réactivité et assistance en cas de situation d'urgence : | 20 %        |
| ○ Proximité de livraison :   | 5 %         |
| <br>   |             |
| ➤ <b>Prix des prestations</b>  | <b>40 %</b> |

### **ARTICLE 6. CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES**

Les communications et les échanges d'informations, dont l'envoi des candidatures et des offres liées à la présente consultation, sont effectués uniquement par voie électronique, conformément à la réglementation en vigueur.

Les candidats ne peuvent pas recourir à des modes différenciés de transmission pour la candidature et pour l'offre.

Les candidatures et les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures et offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant :

<https://marchesonline.achatpublic.com>

Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence est celui qui est indiqué sur le site du profil d'acheteur.

Il est rappelé que seule la transmission électronique complète avant l'heure limite de réception des offres constitue une offre électronique remise dans les délais. Une offre électronique, en cours de transmission au moment de l'heure limite de réception des offres, constitue une offre reçue hors délai.

#### **Prescriptions relatives aux fichiers informatiques :**

Tout document ou support électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par l'acheteur sera réputé n'avoir jamais été reçu. Aussi, il est conseillé aux candidats d'utiliser un antivirus régulièrement mis à jour.

Par ailleurs, afin d'empêcher la diffusion des virus informatiques, les candidats ne doivent utiliser ni les exécutables (notamment les « exe »), ni les macros.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont les suivants : « .doc » ; « .xls » ; « .ppt » ; « .zip » ; « .pdf » ; « .docx » ; « .xlsx » ; « .pptx ».

La taille maximum recommandée du dépôt est de 3 Go.

#### **Dispositions relatives à la signature électronique :**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019, relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Les formats de signature acceptés sont les formats XAdES, PAdES, CAdES. La signature électronique doit être une signature électronique au minimum avancée, reposant sur un certificat qualifié conforme au règlement eIDAS. Toutefois, les certificats qualifiés de signature électronique délivrés en application du RGS restent valable jusqu'à leur expiration.

Les documents de la copie de sauvegarde sont soumis aux mêmes obligations de signature que ceux transmis par voie électronique. Si la copie de sauvegarde est présentée au moyen d'un support papier, la signature est manuscrite. Si le support est de nature électronique, la signature est électronique.

#### **Dispositions relatives à la copie de sauvegarde :**

Candidatures et offres électroniques peuvent être doublées d'une copie de sauvegarde. Les documents de la copie de sauvegarde sont soumis aux mêmes obligations que ceux transmis par voie électronique : ils doivent être signés, si la signature est requise.

L'acheteur autorise les copies de sauvegarde sous forme de support physique électronique ou sous forme papier.

Formats autorisés en matière de support physique électronique : CD-Rom, DVD-Rom, clé USB.

Cette copie est transmise sous pli par voie postale portant la mention « Copie de sauvegarde », ou par dépôt au secrétariat de la Commune, dans les délais impartis pour la remise des offres.

La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans les cas suivants :

- Lorsque la candidature et l'offre transmises par voie électronique sont infectées par un virus ;
- Lorsque la candidature et l'offre transmises par voie électronique n'a pu être ouverte, ou est incomplète, ou est hors délais, sous réserve que la transmission de la candidature ou de l'offre électronique ai commencé avant la clôture de la remise des offres.

## **ARTICLE 7. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

Par courriel à l'adresse électronique suivante : [accueil@lagardellesurleze.fr](mailto:accueil@lagardellesurleze.fr) ou par téléphone au 05.62.11.59.80